

se lever, en quelques semaines il marcha seul. Ses souffrances étaient disparues, et il ne lui est resté aucune infirmité ; la guérison a été complète ! — Mme L. L.

CHAMPLAIN. — O bonne Sainte Anne ! je vous devrai une éternelle reconnaissance. Mon état était en quelque sorte désespéré. J'ai eu recours à vous et vous m'avez exaucée. — M. L.

BAIE ST-PAUL. — Reconnaissance pour une guérison. J'ai aussi obtenu du mieux après avoir fait vœu de le faire publier. Remerciements à la bonne sainte Anne. — Mme C. B.

QUÉBEC. — Ma femme était atteinte d'une maladie incurable suivant les médecins. Je fis une neuvaine à la grande sainte et promis de m'abonner aux *Annales*, et d'insérer dans cette revue des actions de grâces, si ma femme était guérie. La neuvaine n'était pas terminée que nous avions obtenu la faveur demandée. — J. D.

RIVIÈRE-DU-LOUP. — Depuis 1837 jusqu'au 27 juin 1888, bien que souffrant, je continuais mes études

La maladie, sans être déclarée, suivait sa marche.

Le 13 janvier 1889, je tombai complètement malade.

A partir de ce jour je sentis dans une jambe des douleurs atroces, qui me retinrent durant quatre longs mois sur un lit sans pouvoir faire aucun mouvement. Plusieurs médecins déclarèrent, après consultation, qu'ils ne pouvaient apporter aucun soulagement à la maladie, et qu'elle était incurable.

J'avais promis un pèlerinage au sanctuaire de Beauséjour, si je devenais capable de faire le trajet.

Le 27 août dernier, j'entreprenais le voyage, accompagnée de ma mère, et avec l'aide d'une canne et d'une béquille dont je me servais depuis trois mois.

Avant de partir du sanctuaire, je fus heureuse de laisser ma canne au pied de la statue de la bonne sainte Anne.

Deux mois après mon pèlerinage, je pus laisser ma béquille et marcher sans ressentir aucune douleur.